



[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

## Compte rendu Conseil Municipal du 25/10/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 25 octobre 2021 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Marie Joëlle PERRET, Christiane DUBOEUF, Sylvie BARCET, Catherine BRUEL, Sophie LAURENT, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absent excusé : Hervé GAGNARD

Absent :

En début de réunion, intervention de deux bénévoles d'ARPAMOLY (art et patrimoine dans les Monts du Lyonnais) pour présenter l'association dont l'objet principal est l'art et le patrimoine dans les Monts du Lyonnais. Des expositions d'artistes sont régulièrement organisées à la maison de Pays à Saint-Martin en Haut, ainsi que des expositions. La dernière en cours jusqu'à fin novembre était sur les bistrotts de nos villages. L'association organise également chaque année un marché de Noël.

### **1) Intercommunalité et syndicats**

Une présentation des rapports sur le Prix et la Qualité du Service pour les Ordures Ménagères, l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif (ANC) pour l'année 2020, est faite au conseil municipal. Il s'agit juste d'un porter à connaissance. Ces documents doivent être laissés à la disposition du public et sont consultables en mairie et sur le site de la commune.

### **2) Bibliothèque**

Louisa SAHUC fait un retour sur la rencontre entre des bénévoles de la bibliothèque et les élus, sur la question des remboursements de frais kilométriques, de repas et d'organisation.

A la suite du dernier conseil, nous avons rencontré deux bénévoles pour faire le point. L'info leur a été donnée que dorénavant les frais de kilomètres seraient remboursés lors de déplacements à Chaponost et Saint-Symphorien (pour St Symphorine une fois par mois). A la demande des bénévoles de savoir si la commune était prête à prendre un agent mutualisé avec d'autres communes pour la gestion administrative de la bibliothèque, les élus ont fait savoir que non.

### **3) Finances - RH**

Le conseil ne donne pas suite à la demande de subvention de l'association Française du Téléthon. En effet, le comité des fêtes qui organise une manifestation pour cette occasion, reverse le bénéfice de la journée à France et Téléthon. Et la commune y

participe en mettant à disposition gratuitement la salle polyvalente et d'autres salles de réunion et en achetant du matériel nécessaire à la journée.

Les élus valident la mise à disposition agents dans le cadre de la future DSP pour l'assainissement. A ce jour, la mise à disposition de nos agents techniques, est faite au profit de la CCMDL. Il convient d'anticiper, la mise en place au 01<sup>er</sup> juillet 2022 de la nouvelle délégation de service et de prévoir d'ores et déjà, la substitution de la CCMDL par le nouveau délégataire. Cette convention courra pour une durée de 8 ans à compter du 01<sup>er</sup> juillet 2022.

#### **4) Bâtiment**

Après présentation de l'analyse des offres reçues, le conseil municipal valide l'attribution de marchés pour le projet de la salle, comme suit :

Mission de contrôle au bureau SOCOTEC pour 12348 € TTC

Mission géotechnique à Sic INFRA pour 1555.20 € TTC

Mission d'acoustique à REZON pour 1752 € TTC.

En réponse à l'association sportive de football qui a fait une demande pour différents travaux aux vestiaires et au stade : changement d'une porte à l'intérieur des vestiaires, reprise en peinture des plafonds, les élus rappellent les investissements faits au stade en 2020 et 2021 pour le forage, l'irrigation, la pelouse et l'achat d'un chalet (de l'ordre de 60000 €), et décident de ne pas répondre favorablement pour l'instant à cette demande. De plus la porte cassée à l'intérieur des vestiaires n'est pas à assumer par la collectivité.

Nous avons reçu un devis pour installer un chalet à l'arrière du stade, de façon à y stocker le matériel pour l'irrigation. L'achat et la pose de ce chalet pourrait être prise dans l'enveloppe de solidarités 2022 du CD 42. Montant du devis 5672.32 € HT. Cette dépense est éligible à l'enveloppe de solidarité pour 2022. Les élus valident cet achat. Suite aux dégradations faites à l'aire de Loisirs de la Gare, nous avons reçu des devis pour la remise en état de l'électricité et des grilles et barrières. Le montant de ces travaux est de 174 € pour la partie électrique et de 1620 € TTC pour la partie serrurerie. Une déclaration a été faite à Groupama. (franchise de 760 €). Les élus valident ces deux devis pour remise en état des lieux.

La commission a également évoqué le changement de locataires à la boulangerie et le rafraîchissement de l'appartement. Les élus valident le fait de prévoir un rafraîchissement des peintures pour le logement et que les baux puissent s'arrêter au 15 janvier 2022.

#### **5) Voirie**

Un retour de la commission du 20 octobre est fait aux élus. L'objet principal étant la préparation du programme 2022, qui devrait concerner le chemin du Martouret à Savigneux et un chemin à la Bruyère. En réponse à des habitants de Savigneux, les membres de la commission voirie ont proposé un aménagement pour sécuriser le déplacement piétons sur une partie de la route de Grammond, vers les deux lotissements des Noisetiers et des Hauts de Savigneux. Un devis sera présenté en conseil lors d'une prochaine réunion.

Les membres du conseil délibèrent pour demander une subvention auprès du conseil départemental de la Loire dans le cadre des enveloppes de voirie et de solidarité pour 2022.

Pour cette dernière proposition d'y inscrire le chalet, un panneau d'affichage et ceux pour le cinéma, les travaux de réparation à l'aire de loisirs de la Gare.

Chalet pour matériel d'irrigation : 5 672.32 € HT  
Panneau d'affichage et panneaux de cinéma : 3 702 € HT

## 6) Infos

### Enquête auprès des ménages :

Du 11 octobre au 11 décembre 2021, l'INSEE réalise une enquête sur le thème des technologies de l'information et de la communication.

Cette enquête vise à mesurer l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des nouvelles technologies (téléphone fixe et mobile, informatique, internet sur support fixe et mobile).

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les personnes et est muni d'une carte l'accréditant.

**Attention aux cambriolages** et à toutes personnes se présentant sous de fausses Identités

### **Message de la gendarmerie**

De nouveau, nous subissons une vague de cambriolages sur l'intégralité de l'arrondissement de MONTBRISON. Il s'agit de personnes bien organisées qui œuvrent de jour comme de nuit afin de s'attribuer frauduleusement, le plus souvent, bijoux et numéraires.

Les services de la gendarmerie travaillent pour les mettre hors d'état de nuire. Pour être plus efficace encore, nous vous sollicitons avec un double objectif :

**Adopter les bonnes conduites** à tenir pour **protéger** et **ralentir** les cambrioleurs.

Parmi certains bons réflexes : Ne pas laisser son sac à main directement dans l'entrée de la maison, ne pas laisser de clés cachées à proximité du domicile, bien verrouiller les accès (RDC et étages) même pour une absence de courte durée, ne pas laisser de matériel permettant de fracturer dans le domicile, ne pas laisser de biens précieux visibles depuis les fenêtres, ...

**Signaler** toute personne ou véhicule suspects

### **Ramassage des ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères (sacs noirs) est reportée au mercredi 3 novembre  
La collecte des sacs jaunes est reportée au vendredi 5 novembre.

### **Déchetterie**

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, pour contacter les déchetteries de Montrottier et St Martin : un numéro unique est à votre disposition : 04 74 26 28 88

### **Divagation des chiens**

Pour rappel, la divagation des chiens est interdite. Merci aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne s'échappent pas et restent sous leur contrôle.

**L'agence postale** sera fermée les 12 et 13 novembre 2021

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 22 novembre 2021 à 20 heures.

### **Club des jeunes chevrotins – CJC**

*Après une longue période de privations et d'efforts, la sortie progressive de la crise sanitaire encourage les jeunes adultes du village de Chevrières à imaginer de nouveaux projets. L'association nommée Club des jeunes chevrotins va ainsi pouvoir permettre à tous les jeunes de la commune âgés de plus de 18 ans de se rassembler pour organiser des événements, sorties. Nos premières réunions ont fait naître un groupe d'une dizaine de personnes prêtes à s'investir ainsi que de nombreux autres jeunes intéressés par les activités que la nouvelle association pourrait proposer. Nos principaux objectifs seraient l'organisation d'événements tels qu'un concours de pétanque, un tournoi de sixte (foot à 6), à plus long terme, un bal mais également des sorties comme du karting, laser-game, et même une sortie ski. Nos ambitions sont élevées mais nous sommes très motivés pour animer le village et regrouper les jeunes. Notre création étant très récente, nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous faire connaître auprès des habitants de Chevrières et n'avons pas encore pu rassembler la totalité des jeunes qui seraient intéressés. Ainsi, nous invitons chaque personne qui seraient intéressée et souhaiterait faire partie du Club des jeunes chevrotins à contacter l'un des deux co-présidents : Guillaume Relave au 07 50 49 65 90 ou Noé Villemagne au 06 37 34 97 40.*

### **CINE FILOUS**

Lors des vacances de la Toussaint nous proposons le mardi 2 novembre Les Filous des Monts avec la projection de 3 films.

14 h 00 : Les CROODS 2

16 h 00 : MUSH - MUSH

20 h 30 : JUNGLE CRUISE

Un goûter sera offert entre les 2 séances de l'après-midi.

Pour chaque séance tarif unique pour tous 3,5 euros (3€ pour les jeunes avec la carte abonné).

### **Classes en 1 à Chevrières**

Si vous êtes né(e)s en « 1 », vous êtes convié(e)s au banquet des classes qui aura lieu le 18 décembre 2021.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation, veuillez contacter le 06.64.79.51.39

### **DON DU SANG à CHEVRIERES**

**Vendredi 12 novembre 2021** de 16h00 à 19h00 à la salle polyvalente